

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2020 à laquelle sont présents les conseillers, Étienne St-Louis, Gilles Schryer, Sylvie St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre sous la présidence de Monsieur le maire, Stéphane Roy. La directrice générale, Christine Gonthier-Gignac, la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, le directeur des services d'urbanisme et d'incendie, Robert Vincent ainsi que 5 citoyens sont également présents.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 4 février 2020. La séance débute à 20 heures.

41-02-2020

RÉVISION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité que
l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

De plus, que l'ordre du jour demeure ouvert.

ADOPTÉE.

42-02-2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Gilles Schryer
et résolu à l'unanimité que le
procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020, soit adopté tel que
proposé.

ADOPTÉE.

43-02-2020

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité que la
directrice générale soit autorisée à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur
les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-02-2020 ainsi que le
numéro de la présente résolution, à savoir :

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 39 307,21 \$
- liste sélective venant de l'historique des chèques n° 8621 à 8639 pour un montant de 2 865,90 \$;
- liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° 01713-OLVWV à 03416-OLAHT, pour un montant de 2 865,90 \$;
- liste des salaires du 1^{er} au 31 janvier 2020 pour un montant de 72 363,07 \$;

ADOPTÉE.

INFORMATION ET CORRESPONDANCE

M. le maire donne l'information sur le sujet
suivant :

- Rendez-vous culturel le 26 septembre 2020, l'artiste invitée : Isabelle Boulay;

La correspondance suivante est résumée par la directrice générale, Madame Christine Gonthier-Gignac, à savoir :

- Invitation au Forum sur le patrimoine religieux qui se déroulera le 6 février 2020 à 9 h à l'église Cœur Immaculé de Marie;
- Accusé réception de notre reddition de compte finale dans le cadre du Programme de transfert de la Taxe sur l'essence et de la Contribution du Québec (TECQ 2014-2018);
- La Journée de la persévérance scolaire se déroulera du 17 au 21 février prochain;
- Lettre de la direction générale du ministère des Transports du Québec des Laurentides-Lanaudière, accusant réception de la résolution n° 29-01-2020 relative à la demande de sécurisation du passage pour piétons situé à l'intersection de la route 309 et du chemin Val-Ombreuse;
- Invitation des Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf à leur premier salon bonheur et bien-être qui aura lieu le samedi 30 mai prochain.

DÉPÔT DE DOCUMENT

Le document suivant est déposé au conseil municipal par la directrice générale, Mme Christine Gonthier-Gignac, à savoir :

- Liste des dépenses selon la délégation de pouvoirs, en vertu du règlement n° 04-05-2016 portant le numéro de confirmation 02909-0577Y à 03415-0BVBT et les numéros de chèques 8631 à 8634 pour un montant de 3 868,50 \$;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

44-02-2020

OCTROI DE CONTRAT – PLANIFICATION STRATÉGIQUE

ATTENDU que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus désire se doter d'un plan d'action stratégique pour orienter ses actions et ses projets dans les prochaines années afin;

ATTENDU que plusieurs démarches de consultations citoyennes ont été réalisées dans le cadre de la rédaction de la politique familiale et des aînés, du forum économique et prochainement de la reconversion de l'église;

ATTENDU que ces dernières ont suscité beaucoup d'intérêt et ont permis de récolter des actions potentielles à mettre en place pour répondre aux besoins de la population;

ATTENDU que quelques projets ont été mis en œuvre et qu'un besoin se fait sentir pour prioriser les actions à entreprendre dans un souci d'optimisation des ressources financières, matérielles et humaines;

ATTENDU que Madame Annie-Pier Caron Daviault, consultante en développement territorial, a déposé une offre de services intéressante pour une démarche de planification stratégique au montant de 7 000 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité d'octroyer un contrat de service pour la démarche de planification stratégique à Madame Annie-Pier Caron Daviault, consultante en développement territorial au montant de 10 500 \$.

ADOPTÉE.

45-02-2020

CONTRAT DE CARTOGRAPHIE MUNICIPALE ET TOURISTIQUE

ATTENDU que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus désire produire une carte routière de son territoire et une carte touristique de son noyau villageois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité d'autoriser Repère à produire une première ébauche des deux cartes pour la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus, au montant de 3 500 \$.

ADOPTÉE.

46-02-2020

AUTORISATION DE SIGNATURE – ADDENDA # 2 À L'ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité que Monsieur le maire, Stéphane Roy et Madame Christine Gonthier-Gignac, soient autorisés à signer l'addenda # 2 à l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE.

47-02-2020

ANNULER LA RÉOLUTION N° 332-11-2019 – REDDITION DE COMPTE PPA-CE

ATTENDU que la résolution 332-11-2019 mandatait la firme comptable Dumoulin pour la reddition de compte PPA-CE;

ATTENDU que ladite reddition de compte a été faite à l'interne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité que la résolution n° 332-11-2019, soit abrogée.

ADOPTÉE.

48-02-2020

DÉPÔT DE REDDITION DE COMPTE – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE PPA-2020

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Gilles Schryer et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus approuve les dépenses d'un montant de 25 434 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE.

49-02-2020

AUTORISATION DE SIGNATURE – TRAVAUX TÉLÉBEC

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Gilles Schryer

et résolu à l'unanimité que le directeur du service d'urbanisme, Monsieur Robert Vincent, soit autorisé à signer les demandes de consentement municipal pour des travaux effectués par Télébec.

ADOPTÉE.

50-02-2020

CONGRÈS ADMQ 2020

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité

d'autoriser la directrice générale, Madame Christine Gonthier-Gignac et la directrice générale adjointe, Madame Gisèle Lauzon à assister au congrès 2020 de l'ADMQ qui se tiendra à Québec du 17 au 19 juin 2020 au montant de 555 \$ par inscription.

De plus, que les frais d'inscription, de séjour et de déplacement soient à la charge de la Municipalité.

ADOPTÉE.

51-02-2020

APPUI POUR LES DÉMARCHES DE CRÉATION D'UNE GARDERIE SUBVENTIONNÉE – SERVICE COLLECTIF AUX FAMILLES

ATTENDU qu'en 2017 le Service collectif aux familles de Notre-Dame-du-Laus a entrepris des démarches auprès du ministère de la Famille en vue d'une demande de places en garderie privée subventionnée;

ATTENDU que la Municipalité est consciente que ce service est essentiel pour notre communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus appuie le Service collectif aux familles de Notre-Dame-du-Laus, dans ses démarches pour un projet de garderie privée subventionnée à Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉE.

52-02-2020

APPUI DE LA VISION NOTRE-DAME-DU-LAUS, UN VILLAGE BIENVEILLANT POUR SES ENFANTS

ATTENDU que le Service collectif aux familles de Notre-Dame-du-Laus a présenté son énoncé de vision « *Notre-Dame-du-Laus, un village bienveillant pour ses enfants* »;

ATTENDU que le Service collectif aux familles souhaite que la Municipalité adhère à l'énoncé de vision;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par François Monière et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus appuie l'énoncé de vision « *Notre-Dame-du-Laus, un village bienveillant pour ses enfants* » présenté par le Service collectif aux familles de Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉE.

53-02-2020

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – JOURNÉE DE LA FEMME

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité qu'un

montant de 1 500 \$ soit octroyé au Service collectif aux familles de Notre-Dame-du-Laus, à titre de soutien financier à l'organisation de la Journée de la Femme.

ADOPTÉE.

54-02-2020

CRJ – EMPLOI ÉTUDIANT POUR LE CAMP DE JOUR

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité que la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, soit autorisée à présenter une demande de projet étudiant dans le cadre du Programme Emploi d'Été Canada 2020.

De plus, l'étudiant sera supervisé par le Centre Ressource Jeunesse pour les activités du camp de jour.

ADOPTÉE.

55-02-2020

TOURNOI DE PÊCHE M ET M

ATTENDU que Martin Cloutier et Martin Séguin, organisent un tournoi de pêche à Notre-Dame-du-Laus;

ATTENDU que cette journée se veut une activité de pêche réjouissante en famille ou entre amis;

ATTENDU que les organisateurs désirent offrir des cadeaux aux participants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilles Schryer, appuyé par Étienne St-Louis et résolu à l'unanimité que deux passeports pour le festival Country soient offerts à titre de don pour le tournoi de pêche M et M de Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉE.

56-02-2020

UPA OUTAOUAIS-LAURENTIDES – PROJET DE LOI 48

ATTENDU que le gouvernement du Québec a récemment déposé le projet de loi 48 : *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès ou crédit de taxes foncières agricoles*;

ATTENDU que les agricultrices et les agriculteurs attendent depuis de nombreuses années des changements importants à la fiscalité foncière agricole en raison de l'augmentation importante de la valeur des terres;

ATTENDU qu'entre 2014 et 2019, la valeur imposable des immeubles agricoles s'est accrue de 43 % au Québec;

ATTENDU que cette hausse dépasse de très loin celle du secteur résidentiel soit +16 % pour la même période, ce qui favorise un déplacement disproportionné du fardeau fiscal vers le secteur agricole dans plusieurs municipalités;

ATTENDU que la réforme proposée du Programme de crédit de taxes foncières agricole prévoit l'abolition du plafond de croissance des dépenses, le maintien des taux de crédits actuels et l'introduction d'un plafonnement de la valeur imposable des terres;

ATTENDU qu'elle propose également l'ajout d'une catégorie d'immeubles forestiers liée aux superficies sous aménagement; une demande qui a pris quelque 40 ans à aboutir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Étienne St-Louis et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus appuie l'Union des Producteurs agricoles dans leurs revendications pour une plus grande équité fiscale pour les producteurs agricoles.

ADOPTÉE.

57-02-2020

COMMANDITE – FESTIVAL PÊCHE ET PLEIN AIR

ATTENDU qu'un nouvel organisme s'est formé sur le territoire de Notre-Dame-du-Laus soit, la Corporation du territoire Lausois;

ATTENDU que cet organisme entend organiser une activité d'envergure soit, le festival de pêche et plein air de Notre-Dame-du-Laus;

ATTENDU que, pour ce faire, l'organisme aura besoin de partenaires afin de financer l'activité;

ATTENDU que trois plans de partenariat sont offerts soit, partenaire d'exception, partenaire platine et partenaire or;

ATTENDU que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus désire devenir partenaire d'exception pour les trois prochaines années au coût de 20 000 \$;

ATTENDU que la Municipalité a déjà prêté un montant de 46 000 \$ à l'organisme à partir d'un fond réservé à cette fin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis appuyé par Gilles Schryer et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus devienne partenaire d'exception pour les trois prochaines années soit, 2020, 2021 et 2022 et que les coûts soient répartis de la façon suivante :

- La Municipalité libère David Cyr & Éric Sarazin à raison de 120 hres/année chacun soit 2020, 2021 et 2022;
- La Municipalité fournit l'équivalent de 5 000\$ en temps d'employés municipaux pour des différents services et travaux à effectuer pour le FPPA pour 2020, 2021 et 2022;
- La Municipalité met à la disposition de l'organisation du Festival, sa génératrice, si nécessaire, pour 2020, 2021 et 2022;
- Pour l'année 2020 seulement, la Municipalité diminue le remboursement du prêt de 10 000\$ accordé à l'organisation. Ce qui signifie qu'à terme le remboursement de la somme sera de 36 000\$ plutôt que le 46 000\$ initial;
- Pour l'année 2020 seulement, la Municipalité octroie une somme de 5 000\$ à la Corporation du territoire Lausois.

ADOPTÉE.

BIBLIOTHÈQUE

58-02-2020

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD POUR LES JEUNES 2020

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité qu'un

montant de 500 \$ soit alloué à la bibliothèque pour le club de lecture d'été TD pour les jeunes 2020.

ADOPTÉE.

59-02-2020

ACHAT DE MATÉRIEL SOUTIEN AUX ACTIVITÉS - BIBLIOTHÈQUE

Proposé par François Monière
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité qu'un
montant de 500 \$ soit alloué à la bibliothèque pour l'achat de matériel de
soutien aux activités.

ADOPTÉE.

60-02-2020

CONTRIBUTION ANNUELLE – RÉSEAU BIBLIO DES LAURENTIDES

Proposé par François Monière
appuyé par Étienne St-Louis
et résolu à l'unanimité de payer
la contribution annuelle du Réseau biblio des Laurentides au montant de
7 683,20 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE.

URBANISME

61-02-2020

FORMATION – LES DROITS ACQUIS ET LES RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité
d'autoriser l'inspecteur adjoint en urbanisme à participer à la formation sur les
droits acquis et les règlements à caractère discrétionnaire qui se tiendra à
Gatineau les 25 et 26 mars prochains au montant de 570 \$.

ADOPTÉE.

62-02-2020

REMPACEMENT ORDINATEUR INSPECTEUR

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis
et résolu à l'unanimité
d'autoriser l'achat d'un nouvel ordinateur pour le poste de l'inspecteur adjoint
en urbanisme au montant de 600 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE.

63-02-2020

CONGRÈS COMBEQ

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité
d'autoriser le directeur du service d'urbanisme et un inspecteur à assister au
congrès de la COMBEQ qui se tiendra à la Malbaie du 30 avril au 2 mai 2020 au
montant de 630 \$ par inscription.

De plus, que les frais d'inscription, de séjour et de déplacement, soient à la
charge de la Municipalité.

ADOPTÉE.

VOIRIE MUNICIPALE

64-02-2020

DÉMARCHE D'APPEL D'OFFRE POUR LE REMPLACEMENT DU CAMION N° 10

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité
d'autoriser la directrice générale à entreprendre des démarches d'appel d'offre
pour le remplacement du camion n° 10.

ADOPTÉE.

65-02-2020

ACHAT DE PIÈCES DE RECHANGE POUR LE CAMION N° 2

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité
d'autoriser le directeur des travaux publics à faire l'acquisition d'une chaîne de
convoyeur pour le camion n° 2 (Freightliner 2016) au montant de 1 338,08 \$
plus les taxes applicables.

ADOPTÉE.

66-02-2020

ACHAT D'UN COUTEAU DE GODET POUR LE DÉNEIGEMENT

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Gilles Schryer
et résolu à l'unanimité
d'autoriser le directeur des travaux publics à faire l'acquisition d'un couteau de
godet pour le déneigement au montant de 2 000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE.

INCENDIE

67-02-2020

INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ACSIQ

Proposé par Gilles Schryer
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité
d'autoriser le directeur du service d'incendie et un officier à assister au congrès
de l'ACSIQ qui se tiendra à Laval du 16 au 19 mai prochain au montant de 600 \$
chaque inscription.

De plus, que les frais d'inscription, de séjour et de déplacement, soient à la
charge de la Municipalité.

ADOPTÉE.

68-02-2020

ACHAT DE VÊTEMENTS POUR LES NOUVEAUX POMPIERS ET OFFICIERS

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité
d'autoriser le directeur du service d'incendie à acheter des vêtements pour les
nouveaux pompiers et les nouveaux officiers pour un montant de 1 200 \$.

ADOPTÉE.

69-02-2020

PARTICIPATION À L'HIVER EN FÊTE

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité
d'autoriser le service d'incendie à participer à l'activité « L'hiver en fête »
organisée par la Corporation du Parc du Poisson-Blanc pour un montant ne
dépassant pas 400 \$.

ADOPTÉE.

70-02-2020

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DU TECHNICIEN EN INCENDIE - MRCAL

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité de
renouveler l'entente de fourniture de services d'un technicien en prévention
des incendies municipal présenté par la MRC d'Antoine-Labelle.

De plus, que M. le maire, Stéphane Roy, et Mme Christine Gonthier-Gignac,
directrice générale, soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la
Municipalité de Notre-Dame-du—Laus.

ADOPTÉE.

71-02-2020

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE SERVICE INCENDIE

ATTENDU que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la
MRC d'Antoine-Labelle est entré en vigueur le 3 juin 2005;

ATTENDU que l'article 35 de la loi sur la Sécurité incendie prescrit que chaque
municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

ATTENDU que le ministère de la Sécurité publique a fourni un modèle de
présentation du rapport annuel avec ses exigences;

ATTENDU que le rapport d'activités 2019 de la MRC d'Antoine-Labelle intègre le
bilan des réalisations de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus en lien avec le
plan de mise en oeuvre locale adopté et intégré au schéma;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière, appuyé par Sylvie
St-Louis et résolu à l'unanimité que le rapport d'activités 2019, tel que déposé,
soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC
d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE.

72-02-2020

NOMINATION – COORDONNATRICE DES MESURES D'URGENCE

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité que
Madame Christine Gonthier-Gignac, directrice générale, soit nommée
Coordonnatrice des mesures d'urgence.

ADOPTÉE.

LOISIRS ET CULTURE

73-02-2020

APPROBATION DU BUDGET DU SALON DU LIVRE 2020

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité qu'un
budget de 17 000 \$ soit alloué pour l'organisation du Salon du livre 2020.

ADOPTÉE.

74-02-2020

SOUTIEN AUX ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS POUR LES JEUX DU QUÉBEC, ÉTÉ 2020 ET HIVER 2021

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Gilles Schryer

et résolu à l'unanimité que la
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus assume les frais d'inscription des athlètes
de Notre-Dame-du-Laus qui seront sélectionnés pour les Jeux du Québec qui se
tiendront à Laval à l'été 2020 et à Rivière-du-Loup à l'hiver 2021, au coût de
145 \$ par inscription.

ADOPTÉE.

Pour le prochain item, la directrice générale, Madame Christine Gonthier-Gignac, quitte son siège afin d'éviter toute forme de conflit d'intérêts. Il est 20 h 30.

75-02-2020

CORPORATION DU PARC DU POISSON-BLANC – 1^{ÈRE} PARTIE DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité que la
première partie de la contribution annuelle au montant de 30 000 \$ soit versée
à la Corporation du Parc du Poisson-Blanc.

ADOPTÉE.

La directrice générale, reprend son siège. Il est 20 h 31.

DÉVELOPPEMENT

76-02-2020

RUCHE D'ART

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Étienne St-Louis

et résolu à l'unanimité qu'un
montant de 1 000 \$ soit alloué à l'organisme Ruche d'Art pour l'achat de
matériel.

De plus, le matériel sera payé par la Municipalité sur présentation de pièces
justificatives et la Ruche d'Art s'engage à laisser tout matériel à la Municipalité
si celle-ci devait fermer ses portes.

ADOPTÉE.

77-02-2020

PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT « EXPÉRIENCE CITOYEN, 3^E ÉDITION »

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis

et résolu à l'unanimité
d'autoriser le directeur du développement économique à participer à
l'événement « Expérience citoyen » qui se tiendra à Montréal le 1^{er} avril 2020 au
coût de 495 \$.

De plus, que les frais d'inscription, de séjour et de déplacement soient à la
charge de la Municipalité.

ADOPTÉE.

QUESTIONS DU PUBLIC

La période de questions du public se déroule de 20 h 35 à 20 h 40.

78-02-2020

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Stéphane Roy
appuyé par Étienne St-Louis
et résolu à l'unanimité que la
présente séance soit levée. Il est 20 h 40.

ADOPTÉE.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire suppléant

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire